

Programme de bourses

Bourses de séjour scientifique de haut niveau

Appel à candidatures 2021

L'Ambassade de France près le Saint Siège et les Pieux Etablissements de la France à Rome et à Lorette soutiennent conjointement un programme de bourses de recherche réservé exclusivement aux docteur(e)s et aux doctorant(e)s des établissements universitaires pontificaux romains.

Calendrier :

22 février : publication de l'appel à candidatures ;

15 mai : clôture de l'appel à candidatures.

Mobilité en France :

1 mois exclusivement, au choix du candidat, entre **septembre, octobre, novembre, décembre 2021**.

BOURSES DE RECHERCHE septembre - octobre - novembre - décembre 2021	
Candidats éligibles	<ul style="list-style-type: none">• Être doctorant ou post-doctorant inscrit dans les établissements universitaires pontificaux romains (universités, athénées et collèges) quels que soient leur nationalité et statut - prêtres, séminaristes, religieux, religieuses et laïc(que)s - ;• Être au moins en 2^e année de doctorat ;• S'inscrire dans un programme de recherche et d'échanges avec l'établissement universitaire et/ou de recherche français d'accueil, qui suppose des contacts préalables et son accord formel pour accueillir le candidat (laboratoire de recherche, établissement d'enseignement supérieur, dépôt d'archives, etc.) ;• Avoir des connaissances linguistiques adaptées aux ressources fournies par l'établissement d'accueil (français ou anglais) ;• Ne pas avoir plus de 35 ans au 31 décembre 2020 ;• Ne pas avoir déjà bénéficié de cette bourse de recherche.
Domaine	Aucune restriction concernant les disciplines d'études.
Prestation offerte	<ul style="list-style-type: none">• Mensualité de 1704€ ;• Couverture sociale pendant le mois de séjour en France ;• Durée 1 mois – aucune prolongation n'est possible. Le séjour débute entre le 1^{er} et le 3 du mois, et se termine 30 jours plus tard.

**Modalités de
candidature**

ETAPE 1 : FAIRE LA DEMANDE EN LIGNE

Remplir en français ou en italien le [formulaire en ligne](#) et cliquer sur « envoyer ».

ETAPE 2 : ENVOI DES PIECES JUSTIFICATIVES (en français, italien ou anglais)

1. *PAR MAIL* : envoyer à borse@ifcsl.com. L'ensemble des pièces doit être présenté dans un **document unique** au format pdf.

2. *PAR POSTE ou DEPOT SUR PLACE* : Institut français – Centre Saint-Louis, Service des bourses, Largo G. Toniolo 20, 00186 Roma.

1. Une **lettre de motivation** dans laquelle le candidat se présente et précise les raisons du choix de l'établissement d'accueil et des ressources qu'il entend exploiter à l'appui de son projet de recherche (2 pages maximum) ;
2. Un **exposé synthétique et précis du projet** de recherche en cours ainsi qu'une présentation des projets entrepris jusqu'à présent, pouvant présenter un intérêt particulier pour l'attribution de la bourse et motiver un séjour en France (2 pages maximum) ;
3. Une **lettre de recommandation du Recteur** de votre université qui atteste que vous vous inscrivez dans la construction d'un programme de recherches et d'échanges avec un établissement universitaire et/ou de recherche français */A l'attention de Mme Fabienne Couty, Conseillère culturelle de l'Ambassade de France près le Saint Siège* ;
4. Une **lettre de recommandation** motivée du directeur de thèse et, le cas échéant, d'une autre personnalité scientifique */A l'attention de Madame Fabienne Couty, Conseillère culturelle de l'Ambassade de France près le Saint Siège* ;
5. L'**accord écrit et circonstancié de l'établissement** universitaire et/ou de recherche français où vous souhaitez effectuer vos recherches ;
6. **Pour le candidat inscrit en doctorat en co-tutelle** ou s'inscrivant dans un programme de recherche conjoint, **une lettre du co-directeur de thèse** ou du responsable ;
7. Un **curriculum vitae** (3 pages maximum) ;
8. Une **photocopie de la carte d'étudiant** en cours ;
9. Une **photocopie du dernier diplôme universitaire** obtenu ;
10. Une **photocopie du passeport ou de la carte d'identité** ;
11. Le cas échéant, la **liste des publications** (2 pages maximum) ;
12. Le cas échéant, **tout autre document** pouvant appuyer la candidature (articles, activités scientifiques/professionnelles ou pastorales...).

Un mail de confirmation sera envoyé au candidat APRES AVOIR EFFECTUÉ LA 2^e ETAPE. Aucun message ne sera envoyé après l'étape 1. Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

<p>Critères d'évaluation</p>	<p>La sélection des candidatures est effectuée par l'Institut français - Centre Saint-Louis, Service culturel de l'Ambassade de France près le Saint-Siège, à Rome.</p> <p>Seront pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'intérêt, la qualité et la cohérence du projet ; • La clarté des objectifs ; • La plus-value d'un séjour en France pour la conduite du projet ; • Les retombées sociales et/ou économiques du projet ; • Le parcours académique du candidat ; • La maîtrise du français et/ou de l'anglais selon le projet d'étude ; • L'inscription du projet individuel de l'étudiant dans des partenariats existants ou en cours d'établissement entre établissement universitaire et/ou de recherche français et romains. <p>Tout dossier présenté recevra une réponse même en cas de candidature non retenue.</p> <p>L'Institut français – Centre Saint-Louis se réserve la possibilité d'inviter le candidat pour un entretien avant la sélection.</p>
<p>Processus en cas d'acceptation de la candidature</p>	<p><u>ETAPE 1 : CONFIRMATION PAR L'ETUDIANT DE L'ACCEPTATION DE LA BOURSE</u></p> <p>Le candidat sélectionné recevra une notification par mail, il devra confirmer qu'il accepte la bourse proposée et préciser le mois du séjour (septembre, octobre, novembre ou décembre), le lieu en France et le logement identifié.</p> <p><u>ETAPE 2 : ENVOI DE DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES</u></p> <p>Un formulaire ;</p> <p>Une copie de votre permis de séjour ou visa.</p>